



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel

Question écrite n° 12639

Texte de la question

M. Philippe Meunier interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur le nombre de logements de fonction attribués aux personnels de l'ensemble de ses administrations.

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale, pour ce qui le concerne, attribue des logements de fonction principalement aux fonctions de direction et de gardiennage. La ventilation des 267 logements actuellement attribués se comprend de la façon suivante : 9 logements de fonction pour l'administration centrale ; 233 pour les services déconcentrés, y compris les logements de recteurs ; 25 pour les établissements publics nationaux (CIEP - CNED - CNDP). Il convient de noter que les logements de fonction des personnels exerçant en établissements publics locaux d'enseignement (EPL) ne sont pas intégrés dans ces chiffres, ceux-ci relevant des collectivités territoriales.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12639

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2012](#), page 7105

Réponse publiée au JO le : [28 mai 2013](#), page 5541